

**LE PRESIDENT,**

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 12 juillet 2021 accordant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

**ARRETE :**

Article 1 : Le jury du Master domaine « **Santé** » mention « **Santé Publique** » est composé comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

<b>MASTER 1</b>
<b>Semestre 1</b>
<p><b><u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u></b></p> <p><u>Président(e)</u> : Stéphanie GENTILE <u>Suppléant(e)</u> :</p> <p><u>Liste des membres</u> : Pascal AUQUIER, Laurent BEN SOUSSAN, Marie-Claude LAGOUANELLE-SIMEONI</p> <p><i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> - membre titulaire : Pascal AUQUIER/suppléant : Noémie RESSEQUIER</p> <p><b><u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u></b></p> <p><u>Liste des membres</u> :</p>
<b>Semestre 2 et Jury de MASTER 1</b>
<p><b><u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u></b></p> <p><u>Président(e)</u> : Stéphanie GENTILE <u>Suppléant(e)</u> :</p> <p><u>Liste des membres</u> : Laurent BEN SOUSSAN, Julie BERBIS, Marie-Claude LAGOUANELLE-SIMEONI</p> <p><i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> - membre titulaire : Julie BERBIS /suppléant : Pascal AUQUIER</p> <p><b><u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u></b></p> <p><u>Liste des membres</u> :</p>

## MASTER 2

### Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme

#### Parcours-type Encadrement des organisations de santé et Management de la qualité et de la sécurité des soins

##### Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Stéphanie GENTILE

Suppléant(e) :

Liste des membres : Pascal AUQUIER, Laurent BEN SOUSSAN, Julie BERBIS, Marie-Claude LAGOUANELLE-SIMEONI

*En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après*

- membre titulaire : Pascal AUQUIER/suppléant : Noémie RESSEGUIER (semestre 3)

- membre titulaire : Julie BERBIS /suppléant : Pascal AUQUIER (semestre 4)

##### Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

#### Parcours-type Epidémiologie

##### Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Stéphanie GENTILE

Suppléant(e) :

Liste des membres : Pascal AUQUIER, Laurent BEN SOUSSAN, Julie BERBIS, Marie-Claude LAGOUANELLE-SIMEONI

*En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après*

- membre titulaire : Pascal AUQUIER/suppléant : Noémie RESSEGUIER (semestre 3)

- membre titulaire : Julie BERBIS /suppléant : Pascal AUQUIER (semestre 4)

##### Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

#### Parcours-type Handicap et santé

##### Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Stéphanie GENTILE

Suppléant(e) :

Liste des membres : Pascal AUQUIER, Laurent BEN SOUSSAN, Julie BERBIS, Marie-Claude LAGOUANELLE-SIMEONI

*En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après*

- membre titulaire : Pascal AUQUIER/suppléant : Noémie RESSEGUIER (semestre 3)

- membre titulaire : Julie BERBIS /suppléant : Pascal AUQUIER (semestre 4)

##### Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Article 2 : Le Doyen de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 17 Novembre 2023,

Pour le Président et par délégation,  
Le Doyen de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales

